



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION  
MINISTRY OF COMMUNICATION**

**POINT DE PRESSE DU MINISTRE DE LA  
COMMUNICATION RELATIF A LA VISITE  
APOSTOLIQUE DU PAPE LEON XIV AU  
CAMEROUN**

**Par:**

**S.E.M. RENE EMMANUEL SADI**

Ministre de la Communication  
Porte-Parole du Gouvernement

-----

**Yaoundé, 08 avril 2026**

**Mesdames et Messieurs les Professionnels des Médias,**

**Je vous remercie d'avoir répondu présent en nombre à l'invitation que je vous ai adressée, pour prendre part à ce point de presse, organisé en prélude à la prochaine visite apostolique du Pape Léon XIV au Cameroun.**

**Je vous souhaite donc à toutes et à tous une cordiale bienvenue à cette occasion.**

**Mesdames et Messieurs,**

**Comme vous le savez, Sa Sainteté le Pape Léon XIV effectue une visite apostolique au Cameroun du 15 au 18 avril 2026.**

**Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de sa première tournée sur le continent africain, depuis son accession au pontificat le 08 mai 2025, le conduira pour ce qui est du Cameroun, dans les villes de Yaoundé, Bamenda et Douala.**

**Durant son séjour en terre camerounaise, le Pape Léon XIV sera reçu en audience en sa qualité de Chef de l'Etat du Vatican, par Monsieur le Président de la République, Son Excellence PAUL BIYA.**

**En outre, il mènera des activités apostoliques diverses, au nombre desquelles, un office religieux dans chacune des villes visitées, des rencontres avec des Evêques et autres responsables de l'Eglise, ainsi que des fidèles catholiques et des personnalités de la société civile.**

**Il s'agit bien, faut-il le rappeler, de la quatrième visite d'un Pape en terre camerounaise, après celles de Jean Paul II en 1985 et 1995, et de Benoît XVI en 2009.**

**Nous avons tout lieu d'en tirer fierté car, dans l'histoire du Vatican, peu de pays au monde se sont vu honorer de plusieurs visites pontificales en un tel espace de temps.**

**C'est le lieu d'exalter l'excellence des relations entre le Cameroun et le Saint-Siège, dont l'établissement formel date de l'année 1966, juste après l'indépendance de notre pays. Cette année a été marquée par l'installation de la nonciature apostolique à Yaoundé et l'ouverture d'une ambassade du Cameroun près le Saint-Siège basée à Rome, officialisant ainsi les liens bilatéraux et spirituels entre les deux Etats et leurs communautés nationales respectives.**

**Il est par ailleurs important de souligner qu'avant cette date, le Cameroun avait été représenté à l'ouverture du Concile Vatican II, en 1962.**

**Autres faits marquants :**

**En 1995, le Pape Jean-Paul II en visite au Cameroun, choisit Yaoundé, pour signer et promulguer l'exhortation apostolique « *Ecclesia in Africa* », document issu du premier synode des Evêques pour l'Afrique et qui consacre entre autres, l'enracinement**

**de l'Évangile dans les cultures africaines, afin que les Africains puissent être à la fois, je cite : « *de vrais Chrétiens et de vrais Africains* ». Fin de citation.**

**En 2009, le Pape Benoît XVI, lors de son premier voyage en Afrique qui le conduisit également au Cameroun, remit à Yaoundé, « *l'Instrumentum Laboris* » du deuxième synode des Evêques pour l'Afrique, avec pour titre : « L'Église en Afrique au service de la réconciliation de la justice et de la paix ».**

**Par un tel acte, l'Église Catholique confirmait déjà en son temps, le Cameroun comme centre de gravité de la réflexion ecclésiale sur le continent africain.**

**En 2014, un accord-cadre a été signé entre les deux Etats, définissant le statut juridique de l'Église Catholique au Cameroun, et garantissant sa liberté de culte et sa personnalité juridique devant la loi camerounaise.**

**D'une manière générale, on peut relever que l'Eglise Catholique demeure à ce jour, le premier partenaire privé de l'Etat du Cameroun dans les secteurs sociaux.**

**En effet, dans le domaine de l'éducation, l'Eglise Catholique dispose d'un vaste réseau d'établissements scolaires de haut niveau au plan national, dont certains sont connus pour avoir formé nos premières élites politico-administratives.**

**Toujours dans le domaine de l'éducation, l'Institut Catholique situé à Nkolbisson à Yaoundé offre une formation aux ministres du culte en matière de théologie et de sciences sociales.**

**Au plan universitaire, l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), basée à Yaoundé, est un pôle d'excellence destiné à former les cadres africains dans les métiers des sciences juridiques et politiques, de la gestion et des sciences sociales, ainsi que ceux des sciences de la santé.**

**Sa création est issue d'un accord de siège signé le 05 juillet 1989, entre le Vatican et l'Etat du Cameroun, qui regroupe six pays d'Afrique centrale, à savoir, outre le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.**

**Dans le domaine de la santé et des œuvres sociales, l'Eglise Catholique compte dans notre pays, de nombreux établissements hospitaliers de diverses catégories, souvent installés dans des zones reculées, au service des populations moins favorisées, de même que des structures d'encadrement de l'enfance déshéritée, à l'instar des orphelinats et des foyers de prise en charge de personnes vulnérables.**

**Enfin, l'Eglise Catholique intervient dans divers secteurs du développement, notamment en soutenant des projets multiformes axés sur la lutte contre la pauvreté.**

**C'est dire, Mesdames et Messieurs, et sans être exhaustif, que la coopération entre le Cameroun et le Saint-Siège est fructueuse et mutuellement bénéfique.**

**Et si à ce bilan de la coopération appréciable, on prend en compte le nombre considérable de chrétiens catholiques qui, selon certaines statistiques, avoisinerait près de 38% de la population camerounaise, on peut mesurer l'importance et l'ancrage du catholicisme au Cameroun, qui, il faut le dire, cohabite pacifiquement et en parfaite intelligence avec les autres obédiences religieuses présentes sur le territoire national.**

**Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias,**

**La qualité des relations entre le Saint-Siège et l'Etat du Cameroun, est indubitablement à mettre à l'actif de l'action diplomatique du Président de la République, Son Excellence PAUL BIYA.**

**La toute prochaine visite apostolique que le Pape Léon XIV s'apprête à effectuer au Cameroun, où il séjournera pendant quatre jours, vient confirmer, s'il en était encore besoin, la constante volonté du Président de la République d'œuvrer à la préservation et à la consolidation des relations entre le Cameroun et le Saint-Siège.**

**A quelques jours seulement de la venue du Saint Père dans notre pays, je puis vous donner l'assurance que tout est prêt, pour que cette visite apostolique du Pape Léon XIV, se déroule dans des conditions optimales garantissant son plein succès.**

**Le peuple camerounais tout entier attend avec impatience l'arrivée du Souverain Pontife dans notre pays, afin de lui exprimer toute la joie, l'enthousiasme et la ferveur qu'il éprouve à le recevoir sur son sol.**

**Tout a été mis en œuvre, sous la Haute Autorité du **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Paul BIYA**, pour réserver un accueil exceptionnel à Sa**

**Sainteté le Pape Léon XIV et garantir un franc succès à sa visite apostolique au Cameroun.**

**Mesdames, Messieurs, les Professionnels des Médias,**

**C'est donc à vous qu'il revient à présent de donner l'écho qu'il mérite à cet évènement historique, par la couverture et le traitement que vous en ferez, chacun en ce qui le concerne.**

**Des dispositions ont été prises à cet effet, en termes d'accréditation, d'aménagement de centres de presse et de transport urbain et interurbain sur les différents sites qui seront visités par le Saint Père.**

**A cet égard, je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**